Document généré le 25 avr. 2024 05:25

Québec français

# Le Programme des programmes
## Pour un plan de match concerté

Nicole Gagnon

Numéro 119, automne 2000

Compétences transversales

URI : https://id.erudit.org/iderudit/56024ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Gagnon, N. (2000). Le Programme des programmes : pour un plan de match concerté. *Québec français*, (119), 29–32.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

*Le Programme des programmes*

# Pour un plan de match concerté

**PAR NICOLE GAGNON ***

Depuis longtemps, dans toutes les sociétés du monde, on se questionne, de façon récurrente, sur les connaissances que la nouvelle génération devrait acquérir. Une remise en question habituellement colorée par la conviction que les jeunes en connaissent moins que ceux qui les ont précédés sur les bancs de l'école. La façon dont on pose actuellement la question élargit le débat : il n'est plus question essentiellement de connaissances mais surtout de savoir-faire. On reconnaît qu'il ne suffit pas de porter attention aux connaissances. On vise, également, à les faire intégrer par les élèves afin que ceux-ci soient capables de les utiliser pour le traitement de problématiques complexes, tant des problématiques disciplinaires que des défis de la « vraie vie ».

Cette façon d'aborder la formation influence l'élaboration du nouveau curriculum scolaire. Les programmes d'études sont articulés autour de compétences que doivent développer les élèves dans les différents domaines d'apprentissage. De plus, dans une section intitulée *Programme des programmes*, on énonce des compétences transversales et des domaines d'expérience de vie. Ces concepts peuvent sembler complètement nouveaux, mais en réalité les nouvelles appellations permettent essentiellement de cerner des intuitions dont les contours étaient flous. Effectivement, depuis longtemps, des éducatrices et des éducateurs se préoccupent de développer « des têtes bien faites » capables d'utiliser, pour relever de nouveaux défis, les savoirs acquis dans l'une ou l'autre des disciplines scolaires.

C'est pour généraliser ce type de vision globale et intégrée de la formation des élèves que le concept du Programme des programmes a été élaboré. Il fait écho au désir, partagé par plusieurs, d'assurer plus de continuité dans les actions éducatives et de réinvestissement des apprentissages.

Par ailleurs, il est important de souligner que le Programme des programmes n'est pas une pièce à part du Programme de formation de l'école québécoise. Il pourrait difficilement être accolé à un autre type de programme. Il prend tout son sens dans un curriculum centré sur les apprentissages plutôt que sur l'enseignement, des apprentissages articulés selon une logique de compétences. Voyons d'abord, dans ses grandes lignes, le contenu de ce cadre de référence — le Programme des programmes — pour ensuite en souligner l'utilité principale, la systématisation et la concertation des actions éducatives.

> **Ce qui distingue une compétence transversale d'une compétence disciplinaire, c'est qu'elle constitue un concept plus abstrait, elle est présentée indépendamment des contextes dans lesquels elle pourra être utilisée.**

### Contenus du Programme des programmes

Le Programme des programmes est constitué de deux parties de base : les compétences transversales et les domaines d'expérience de vie. Il contient également l'énoncé d'apprentissages particuliers en science et technologie et dans le domaine de l'univers social pour le premier cycle - des apprentissages essentiels à la poursuite de la formation même s'ils ne font pas l'objet d'un programme d'études au premier cycle.

### Compétences transversales

Avant de présenter la liste des compétences transversales retenues dans le Programme des programmes, apportons quelques précisions sur le concept de « compétence transversale ».

Une compétence transversale est essentiellement une compétence, c'est-à-dire la capacité d'agir efficacement dans des situations ayant un niveau de complexité élevé. Ce qui distingue une compétence transversale d'une compétence disciplinaire, c'est qu'elle constitue un concept plus abstrait, elle est présentée indépendamment des contextes dans lesquels elle pourra être utilisée. Les compétences transversales nomment des savoir-faire applicables à des objets pouvant être fort différents, des contenus disciplinaires, pluridisciplinaires ou non disciplinaires. La capacité de résoudre des problèmes, par exemple, peut s'appliquer à des données mathématiques ou à des difficultés dans l'élaboration d'un texte, à des défis à la fois technologiques et de communication et à des situations de la vie courante. Bien sûr, on ne peut compter sur le développement d'une compétence universelle à la résolution de problème

mais on peut, en prenant conscience de la parenté de processus dans les façons d'aborder différents problèmes, favoriser le transfert des savoir-faire acquis d'un contexte disciplinaire à un autre et leur utilisation dans des situations de vie où aucune discipline ne peut prétendre avoir le monopole des ressources requises pour agir adéquatement.

### *Les compétences transversales identifiées par le nouveau curriculum*

Il existe un large éventail de processus qui répondent à la définition de compétence transversale et encore plus de façons de les nommer. Dans le Programme des programmes, on ne retient qu'un nombre limité de ces possibles descriptions de compétences transversales. Pour l'élaboration du Programme des programmes, il fallait retenir celles qui étaient essentielles à l'adaptation à la vie d'aujourd'hui et de demain. L'engagement de plus d'une centaine d'enseignantes et d'enseignants, de conseillères et de conseillers, de directions d'écoles et de cadres scolaires dans l'élaboration du Programme des programmes a permis de faire du choix de ces compétences et de leur description sous les rubriques « composantes », « manifestations », « sens » et « portées » un ensemble qui, croyons-nous, sera reconnu comme significatif par l'ensemble des personnes intéressées par l'éducation au Québec.

Les compétences transversales retenues sont regroupées en quatre catégories : l'ordre intellectuel, l'ordre méthodologique, l'ordre personnel et social et l'ordre de la communication. Ces catégories ne sont pas hermétiques; bien au contraire, il faut habituellement faire usage de plusieurs compétences transversales, rattachées à plus d'une catégorie, pour agir efficacement dans la majorité des situations. On peut facilement reconnaître qu'une situation d'apprentissage en communication orale sera l'occasion de mettre à profit et de développer ses compétences intellectuelles, méthodologiques, personnelles et sociales. Pour ce qui est de la compétence de l'ordre de la communication, elle est bien sûr inhérente à toute activité relative à l'apprentissage d'une langue. Si elle est identifiée comme compétence transversale, c'est pour en assurer la prise en compte dans toutes les autres situations scolaires où on aurait pu l'oublier. Le défi, compte tenu de cette riche complémentarité des compétences dans les situations

*TABLEAU 1*

### *Les compétences d'ordre intellectuel* [1]

Les compétences d'ordre intellectuel permettent à l'élève de prendre contact avec le réel, de se l'approprier, de le comprendre et de garder en mémoire les résultats de cette démarche. Elles l'aident aussi à exploiter l'information, à résoudre des problèmes, à exercer sa pensée critique et à mettre en œuvre sa pensée créatrice.

Les compétences d'ordre intellectuel mobilisent des attitudes telles que l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le plaisir d'apprendre, le désir de réussir, le sens de l'effort, le souci de la rigueur, l'autonomie de la pensée et la créativité.

Quatre compétences transversales sont identifiées dans l'ordre intellectuel :

- Exploiter l'information
- Résoudre des problèmes
- Exercer sa pensée critique
- Mettre en œuvre sa pensée créatrice

### *Les compétences d'ordre méthodologique*

Les compétences d'ordre méthodologique ont trait à la pratique de méthodes de travail efficaces et à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour réaliser des apprentissages.

L'élève devient progressivement un apprenant autonome en cherchant les meilleures conditions pour exécuter un travail, en choisissant les stratégies appropriées et en les mettant en œuvre dans toutes les disciplines et dans l'ensemble des domaines de vie.

Parallèlement au développement de ces compétences, l'élève développe certaines attitudes telles que le sens des responsabilités, du devoir et du travail bien fait, le respect de l'ordre et de l'organisation, l'esprit de discipline, la rigueur au travail et la persévérance.

Les compétences d'ordre méthodologique sont :

- Pratiquer des méthodes de travail efficaces
- Exploiter les TIC pour réaliser des apprentissages

### *Les compétences d'ordre personnel et social*

Les compétences d'ordre personnel et social contribuent à la construction et à l'affirmation de l'individualité. Elles prédisposent à un savoir-vivre ensemble dans un environnement social de plus en plus diversifié et complexe et à l'épanouissement de l'élève comme être sexué.

Le développement de ces compétences se traduit par certaines attitudes en rapport avec l'intériorité, l'émerveillement, la souplesse, l'attention portée à l'autre, l'entraide, la solidarité, l'ouverture au pluralisme, le respect des différences de sexes et autres, l'engagement et la coopération, notamment pour le travail d'équipe.

Les compétences d'ordre personnel et social sont :

- Développer son identité personnelle
- Entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses
- Travailler en coopération
- Faire preuve de sens éthique

### *Les compétences de l'ordre de la communication*

La compétence de l'ordre de la communication permet à l'élève de partager de l'information avec les autres, directement ou par des véhicules médiatiques. Cette compétence permet d'exprimer un message dans un langage précis et approprié. Elle est à la base de la réussite personnelle, scolaire, sociale et professionnelle.

Certaines attitudes vont de pair avec le développement de cette compétence : l'écoute active et empathique, le souci d'une langue correcte, la clarté et la pertinence du propos, l'authenticité et l'élégance du discours.

La compétence de l'ordre de la communication est :
Communiquer de façon appropriée

Les compétences transversales retenues sont regroupées en quatre catégories : l'ordre intellectuel, l'ordre méthodologique, l'ordre personnel et social et l'ordre de la communication. Ces catégories ne sont pas hermétiques; bien au contraire, il faut habituellement faire usage de plusieurs compétences transversales, rattachées à plus d'une catégorie, pour agir efficacement dans la majorité des situations.

concrètes, est d'identifier lesquelles seront plus systématiquement observées et développées dans chacune des activités.

### *Les domaines d'expérience de vie : des contextes de développement des compétences*

Les domaines d'expérience de vie sont des champs de la vie contemporaine avec lesquels l'élève est régulièrement en relation. Ce sont des facettes de l'activité humaine qui intéressent l'élève parce qu'il peut en constater la présence constante dans sa vie de tous les jours. Ces domaines rassemblent aussi les défis individuels et collectifs qui requièrent, dans la vie quotidienne de l'enfant, la mobilisation de compétences disciplinaires et transversales. Ainsi, la prise en compte d'éléments relatifs aux domaines d'expérience de vie dans les activités d'apprentissage visant le développement des différents programmes d'études constitue une source de motivation pour l'élève.

*TABLEAU 2*

### *INTENTIONS ÉDUCATIVES ET BRÈVES DESCRIPTIONS DES DOMAINES D'EXPÉRIENCE DE VIE* [2]

#### *Vision du monde*

L'élève construira progressivement une vision du monde dynamique donnant un sens à sa vie.

Une vision du monde fournit le cadre avec lequel l'être humain perçoit et pense la réalité, ressent des émotions, intègre des valeurs et affirme son unicité. Elle n'est pas ce qu'il pense, elle est ce avec quoi il pense. Elle est par conséquent intimement liée au développement de sa vie intérieure, c'est-à-dire à sa capacité de réfléchir aux faits et aux événements qui meublent son quotidien. Elle a aussi besoin d'être confrontée pour évoluer, croître en cohérence et donner un sens à toute expérience.

#### *Santé et bien-être*

L'élève s'appropriera une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité.

L'enfant est capable, avec l'aide de l'adulte, de s'informer pour comprendre un fait, une situation ou un événement lié à sa santé, à sa sexualité ou à sa sécurité physique et affective. Par exemple, pour enrichir sa connaissance et l'application de mesures d'hygiène dentaire et corporelle de base, l'enfant peut repérer et explorer les ressources et les sources d'information mises à sa disposition.

#### *Orientation et entrepreneuriat*

L'élève s'engagera et mènera à terme des projets dans une perspective de réalisation de soi et d'insertion dans la société.

Rêver et avoir des projets sont sources de plaisir, de croissance pour tout être humain. L'enfant n'échappe pas à cette règle. Il prend vite conscience du dynamisme sous-jacent à toute forme de projet. Il aime en réaliser et ne craint pas de s'investir quand le but visé a de l'importance pour lui. C'est à l'école que revient la responsabilité de lui offrir tout un éventail de projets qui l'amèneront à découvrir ses goûts, ses forces, ses talents et ses limites, bref son potentiel.

#### *Développement sociorelationnel*

L'élève participera activement à ses apprentissages avec les autres membres de sa communauté.

À l'école, les enfants se sentent reconnus comme des « coconstructeurs » de leurs savoirs. Ils peuvent s'engager activement dans la réalisation de projets prometteurs. Établir un véritable dialogue est une condition indispensable au bon fonctionnement d'une communauté d'apprentissage. En effet, c'est à travers le dialogue que s'ébranlent les certitudes, que s'amorcent les changements et que naissent de nouvelles façons d'apprendre.

#### *Environnement*

L'élève interviendra dans son environnement naturel et construit pour y vivre en harmonie dans une perspective de développement durable.

Découvrant graduellement que la terre est un ensemble de systèmes complexes et savamment orchestrés, il devient important pour lui d'établir des liens entre la satisfaction de ses besoins et l'utilisation des ressources. C'est ainsi qu'il ap-

prend à identifier ses besoins fondamentaux et les besoins des autres êtres vivants de son milieu. Il réussit aussi à décrire ses habitudes et ses attitudes à l'égard de ses besoins fondamentaux et accessoires. En tenant compte des ressources disponibles et de leurs limites, il est en mesure de faire des liens entre ses propres besoins et ceux des autres êtres vivants.

### *Consommation*

L'élève agira en consommateur averti par l'utilisation responsable de biens et de services dans un esprit de partage équitable des richesses.

La consommation étant intimement liée à la vie quotidienne, il est primordial que l'enfant exerce son esprit critique en ce domaine. Plusieurs voies s'offrent à lui. Il doit d'abord repérer l'influence des médias sur ses habitudes de consommation en observant les stratégies qu'ils affichent. Il doit aussi reconnaître les influences positives et négatives suscitées par des agents incitatifs à la consommation tels les membres de sa famille et ses camarades de jeux.

### *Médias*

L'élève utilisera les médias avec un esprit critique et sera en mesure de produire des documents médiatiques en respectant les droits individuels et collectifs.

Au primaire, l'enfant est capable d'une pensée réflexive sur son univers médiatique et il peut caractériser les médias et le langage médiatique. Émerveillé et fasciné par la diversité des productions médiatiques, l'enfant doit apprendre à gérer l'omniprésence de celles-ci dans sa vie.

### *Vivre-ensemble et citoyenneté*

L'élève participera à la vie démocratique en jouant un rôle actif au sein de l'école et de la société, dans un esprit d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité et de la différence.

Au primaire, l'enfant se prépare à jouer un rôle actif comme citoyen dans le développement de la société démocratique. L'enfant de cet âge a besoin de sécurité. Capable de collaborer aux différentes étapes d'un processus de prise de décisions qui le concernent, il contribue volontiers avec son enseignant et ses pairs à l'élaboration de règles de vie basées sur le principe de l'égalité des droits.

La prise en compte de sujets comme la santé, l'environnement et tous les autres domaines d'expérience de vie dans les activités éducatives ne devrait pas, cependant, servir uniquement de facteur motivant. Ces domaines de vie rassemblent de nombreux défis qui demandent la mise à profit de compétences disciplinaires et transversales. Pour mieux identifier les défis que les élèves devront être en mesure de relever dans leur vie quotidienne en mettant à profit les compétences acquises à l'école dans le Programme des programmes, on énonce des intentions éducatives.

### *Actions systématiques et concertées*

Le Programme des programmes a, entre autres avantages, celui de soutenir le développement de compétences qui permettront à nos jeunes de s'intégrer de façon constructive à une société en changement continuel. Tous doivent apprendre à apprendre puisque c'est ce qu'ils feront leur vie durant.

Le Programme des programmes requiert de tout le personnel scolaire une contribution systématique au développement de compétences transversales et à la poursuite d'intentions éducatives dans les huit domaines d'expérience de vie. Il constitue, ainsi, un référentiel commun fort utile, voire essentiel, à l'élaboration et à la réalisation d'un projet collectif : la préparation de tous les élèves aux défis d'aujourd'hui et de demain.

La concertation plus grande entre les membres de l'équipe-école et la complicité du personnel de chacune des écoles avec ses partenaires externes, particulièrement les parents, seront requises. Même les élèves, acteurs essentiels dans leur propre développement devront être considérés davantage comme des partenaires que comme des destinataires. Le développement d'une plus grande culture de coopération ne se fera pas sans effort. La concertation nécessaire pour l'établissement d'un projet éducatif évolutif, la conception et la réalisation d'activités éducatives intégrées et l'établissement des modalités d'évaluation feront de chaque école une communauté apprenante où les intervenantes et les intervenants cultiveront, tout comme les élèves, leur capacité d'apprendre à apprendre.

**Même les élèves, acteurs essentiels dans leur propre développement devront être considérés davantage comme des partenaires que comme des destinataires.**

* Nicole Gagnon est responsable du Programme des programmes, Direction de la formation générale des jeunes, ministère de l'Éducation.

**Notes**

1. Ministère de l'Éducation, *Programme de formation de l'école québécoise*, juin 2000, extraits.
2. *Idem.*